

BULLETIN ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Bulletin arboriculteur – 4 juin 2024

FRUITS A NOYAU : Monilia	POMMIER, POIRIER : Tavelure
CERISIER : D. Suzukii	POMMIER, POIRIER : Carpo
PÊCHER, ABRICOTIER : Tordeuse Orientale	POMMIER : Maladie de la suie, Black rot
PÊCHER, ABRICOTIER : Forficule	KIWI : PSA, Fertilisation
	TOUTES ESPÈCES : Irrigation

➤ CERISIER, ABRICOTIER, PÊCHER, PRUNIER : Monilia

La protection préventive doit débuter dans les 15 jours précédant les récoltes et est à renouveler selon le lessivage.

- Revysion (méfentrifluconazole) à 1.8 l/ha (33 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Horizon arbo (tebuconazole) à 0.75 kg/ha sur cerisier (42 €/ha), 0.6 kg/ha sur prunier (34 €/ha), 0.5 kg/ha sur abricotier et pêcher (28 €/ha) (max 1 traitement/an, dar = 7j, dar = H361d)
- Luna expérience (fluopyram + tébuconazole) à 0.5 l/ha (47 €/ha, max 2 traitements/fruit si pas utilisé sur fleurs et interdit si Horizon utilisé, dar = 3j sur cerisier, prunier, pêcher et 7 j sur abricotier, H361d)
- Signum (pyraclostrobine + boscalid) à 0.75 kg/ha (60 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Intuity pro (mandestrobin) à 0.7 l/ha (63 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 1j)
- Kenja (isofétamide) à 0.9 l/ha (94 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Botrefin plus (cyprodinil + fludioxonil) à 0.72 kg/ha (99 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Fiacre ou Switch (cyprodinil + fludioxonil) à 0.6 kg/ha (70 ou 100 €/ha, max 2 traitements/an sur cerisier et 3 sur abricotier et pêcher, dar = 7j)

En **agriculture biologique**, le Vitan (carbonate de potassium) ^{AB} à 3 kg/ha (33 €/ha, max 5 traitements/an, dar = 1j), associé à 3 kg de soufre ^{AB}, aura une efficacité limitée.

➤ CERISIER : Drosophila suzukii

La pression reste gérable jusqu'à présent. La lutte doit se poursuivre en positionnant au moins 2 applications avant la récolte (cf produits bulletin du 7 mai).

➤ PÊCHER, ABRICOTIER : Tordeuse Orientale

Les premières larves sont attendues vers le 9 juin. En parcelle non confusée, intervenez dès cette fin de semaine. En parcelle confusée, attendez le pic d'éclosions, prévu partir du 15 juin.

- Deltastar ou Décis protech (deltaméthrine) à 0.83 l/ha (7 ou 8 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j)
- Lambdastar ou Karaté zéon (lambda-cyhalothrine) à 0.11 l/ha (8 ou 10 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Mandarin gold (esfenvalérate) à 0.3 l/ha (13 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j)
- Carpovirusine 2000 ^{AB} (virus de la granulose) à 1 l/ha (45 €/ha, max 10 traitements/an, dar = 3j)
- Madex twin ^{AB} (virus de la granulose) à 0.1 l/ha (56 €/ha, max 12 traitements/an, dar = 1j)
- Affirm= Proclaim (emamectine) à 2 kg/ha (64 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j, H373)
- Success 4 ^{AB} (spinosad) à 0.2 l/ha (91 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)

En **agriculture biologique**, utilisez un produit à base de virus de la granulose (cf ci-dessus).

➤ PÊCHER, ABRICOTIER : Forficule

Les populations sont déjà bien présentes. Certaines applications effectuées contre la TOP auront une efficacité limitée, uniquement si elles sont réalisées de nuit. Il s'agit des pyrèthres (cf ci-dessus déltaméthrine ou lambda-cyhalothrine) et du Success 4 ^{AB}. Maintenez l'enherbement ras pour éviter les ponts vers les branches basses.

➤ POMMIER, POIRIER : Tavelure

Maintenez une lutte préventive, plus ou moins soutenue selon la présence de taches. Utilisez du captane, qui a l'avantage d'être efficace les chancres, nombreux vu les conditions humides.

- Sigma DG à 1.8 kg/ha (30 €/ha, max 6 traitements/fruits, H351)
- Merpan 80 WDG à 1.9 kg/ha (53 €/ha, max 6 traitements/fruits, H351)

En **agriculture biologique**, poursuivez la lutte contre les repiquages avec 0.5 kg/ha de bouillie bordelaise ^{AB} ou intervenez en stop en associant 3 kg/ha de soufre à du carbonate de potassium.

- Vitsan ^{AB} à 3 kg/ha (33 €/ha, max 6 traitements/an)
- Armicarb ^{AB} à 3 kg/ha (54 €/ha, max 5 traitements/an)

➤ POMMIER : Maladies de la suie et des crottes de mouches

En **agriculture biologique**, les applications de cuivre ou carbonate de potassium sont efficaces (cf tavelure).

➤ POMMIER : Black rot

Si les risques de pluies se confirment pour le week end prochain, les conditions chaudes et humides seront favorables à la maladie. Sur les parcelles à risques, notamment en Chantecler, intervenez en préventif.

- Bellis (boscalid + pyraclostrobine) à 0.8 kg/ha (56 €/ha, max 2 traitements/an)
- Stampa (fludioxonil) à 0.4 kg/ha (61 €/ha, max 2 traitements/an)
- Géoxe WG = Safir WG (fludioxonil) à 0.4 kg/ha (72 €/ha, max 2 traitements/an)

En **agriculture biologique**, il n'existe pas de moyen de lutte.

➤ POMMIER, POIRIER : Carpocapse

Les éclosions débutent. Pour une double action Carpo/TOP, positionnez le le Coragen (rynaxypyr) à 0.175 l/ha (60 €/ha, max 1 traitement/an) en fin de semaine.

En **agriculture biologique**, en fonction des lessivages et au maximum tous les 12 jours, renouvelez la Carpovirusine Evo 2 ^{AB} à 1 l/ha (52 €/ha, max 10 traitements/an).

➤ KIWI : PSA

La lutte peut désormais être suspendue. Une nouvelle application de cuivre ne se justifiera qu'en cas de grêle.

➤ KIWI : Fertilisation

Vous pouvez compléter les apports en fonction de la charge. Les besoins annuels sont de 4 à 5 U/T de N et 5 à 7 U/T de K2O (source cahiers culturaux du Sud-Ouest).

Plusieurs engrais peuvent être envisagés, en évitant les formules complètes, souvent trop dosées en phosphore.

- Ammonitrate (33.5% N à 3.4 €/U)
- Nitrate de Chaux (15.5% N à 3.2 €/U)
- Nitrate de Potasse (13% N à 8 €/U et 46% K2O à 2.5 €/U)
- Sulfate de Potassium (50% K2O à 2.6 €/U)

En **agriculture biologique**, l'azote peut être amené sous forme de fientes de volaille, dont l'action est assez rapide. Fractionnez les apports pour éviter les excès de vigueur qui favorisent l'appétence vis à vis des pucerons. Pour le potassium, un second passage de Patenkali (30% K2O à 3.7 €/U et 10% MgO) est envisageable, à moins que le sol soit déjà très pourvu en Magnésium (souvent le cas en arbo).

➤ TOUTES ESPÈCES : Irrigation

Le suivi du bilan hydrique et des sondes dans les parcelles de références du CD31 montrent que le seuil de déclenchement est atteint dans de nombreuses situations. Les irrigations doivent débuter dans le cas du goutte-à-goutte, des sols drainants ou peu profonds et des jeunes plantations.

Entre le 27 mai et le 2 juin, les précipitations (max 10 mm) n'ont pas couvert les besoins théoriques (ETM = ETR x Kc) en mm :

Kiwi	Pommier	Pêcher	Prunier	Abricotier	Noisette	Amandier
26	24	27	26	20	12	18

En goutte-à-goutte, démarrez avec des apports de 1 mm/j. En aspersion, les apports doivent correspondre à la demande climatique lorsqu'elle est sur frondaison et à 50% de l'ETM, lorsqu'elle est localisée.

	Goutteurs			Micro asperseurs			Asperseurs		
Densité	4800/ha	1500/ha	2500/ha	5 x 4	5 x 3	5 x 3	21x24	18x20	18x18
Débit	1,6 l/h	4 l/h	1,6 l/h	32 l/h	35 l/h	40 l/h	1,8 m3/h	1,5 m3/h	1,5 m3/h
Pluviométrie en mm/h	0,8	0,6	0,4	1,6	2,3	2,7	3,6	4,2	4,6
Apport max du 2 au 9 juin	1 mm/j			16 mm			30 mm		
Durée max du 2 au 9 juin	1h/j	2h/j	3h/j	10h	7h	6h	8h	7h	6h
Apport min du 2 au 9 juin	1 mm/j			0			0		
Durée min du 2 au 9 juin	1h/j	2h/j	3h/j	0	0	0	0	0	0

Vos interlocuteurs :

Conseil départemental de la Haute-Garonne :

Anne Penavayre, conseillère pour l'arboriculture : Tel : 06.29.58.02.17

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Aymeric Desarnauts et Leslie Quadri

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambre d'agriculture France (CDA France).

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-guide-arbo-du-sud-ouest-2023/>

Source tarifs : Coûts 2024 des approvisionnements en arboriculture – Chambre d'agriculture du Vaucluse

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambre-agriculture.fr